

EuroCloud France s'oppose à la proposition n°42 du rapport Lescure sur la taxation du Cloud Computing

Le 6 Août 2012, Madame le Ministre de la Culture confiait à Monsieur Pierre Lescure la mission de « *formuler des propositions de dispositifs d'action publique permettant de favoriser le développement des œuvres et des pratiques culturelles numériques* ».

Monsieur Pierre Lescure vient de remettre au Président de la République son rapport. Le grand public a surtout retenu ses propositions sur l'avenir d'Hadopi ou la taxation des « Smartphone » et des tablettes.

Mais la proposition n°42 du rapport Lescure propose aussi de soumettre les services de Cloud Computing à une nouvelle charge financière obligatoire : **la rémunération pour copie privée**. Cette proposition revient à soumettre les entreprises offreuses de services de Cloud Computing à une nouvelle taxe.

La proposition n°42, si elle était suivie d'effet, risquerait d'aggraver la **distorsion de concurrence** entre les acteurs français du Cloud Computing et leurs concurrents étrangers, en particulier extra européens, non soumis à cette même nouvelle charge.

Eurocloud France entend également attirer l'attention des pouvoirs publics sur le haut niveau de charges financières pesant déjà sur les entreprises françaises en général.

Pour ces raisons, Eurocloud France entend dès à présent faire état de son opposition à une telle mesure.

Eurocloud France est favorable à l'essor de l'industrie culturelle de France et à la lutte contre le téléchargement illégal d'œuvres, mais conjure les pouvoirs publics à trouver d'autres solutions que de faire peser la charge de cette lutte sur les entreprises innovantes du Cloud Computing.

A propos d'EuroCloud France – www.eurocloud.fr

EuroCloud France est la branche française de l'organisation européenne EuroCloud, premier réseau d'acteurs du Cloud en Europe avec 1400 entreprises membres réparties dans 28 pays. L'objectif fondateur de l'association EuroCloud France est de favoriser le développement du Cloud computing en France par les acteurs et les usages. EuroCloud France est notamment l'organisateur des Etats Généraux du Cloud, organisés chaque année depuis 2006 et décerne les trophées du Cloud depuis, décernés chaque année depuis 2007.

EuroCloud France compte 160 sociétés membres à l'image de l'écosystème informatique français : éditeurs, constructeurs, hébergeurs, télécoms, SSII, VARs, Conseils, Grossistes, depuis de grands leaders internationaux jusqu'à une trentaine de Start-Up.